

67^e Congrès
de la CSN
Montréal – 2023

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

POUVOIR
MAINTENANT



Solidaire
depuis 1921

POUVOIR

1954

MAINTENANT





5

Bienvenue

6

**Des progrès
et du renouveau**

7

**Dans la turbulence
pandémique,
des bouleversements
profonds**

8

**À l'échelle
planétaire**

—

**Le contexte
canadien**

9

**Partout,
les conséquences
des pénuries
de main-d'œuvre**

14

**Gouvernement
populiste :
un danger pour
nos acquis**

—

**La lutte pour
notre tissu social**

15

**Négos du
secteur public :
Nous,
d'une seule voix**

16

**Des combats
et un soutien
exemplaires**

—

**Le secteur privé
se coordonne**

17

**Des luttes de tous
les instants
pour la prévention**

—

**Vers une plus
grande inclusion**

18

**Le Québec
en transition**

19

**Entre réflexions
et alliances,
toujours la solidarité**





BIENVENUE

Camarades congressistes,

Que vous soyez délégué-e, salarié-e ou invité-e de la CSN, c'est au nom de Nathalie, d'Yvan, de François, de David et de Katia, membres du comité exécutif, que je vous souhaite la bienvenue à ce 67^e Congrès de la CSN.

Je souhaite la bienvenue d'une façon toute particulière à celles et à ceux pour qui ce congrès est le tout premier.

MAINTENANT

POUR LA CSN, C'EST LE 67^E ÉVÉNEMENT DE LA SORTE, IMAGINEZ. IL Y A LONGTEMPS QUE NOUS SOMMES DANS LE PAYSAGE QUÉBÉCOIS. CELA FERA PLUS PRÉCISÉMENT 102 ANS AU MOIS DE SEPTEMBRE CETTE ANNÉE.

Nous ne sommes pas les seuls à avoir franchi une étape importante au cours du dernier mandat :

- La Fédération de l'industrie manufacturière-CSN a fêté ses 10 ans depuis sa fusion.
- La Fédération des employées et employés des services publics-CSN a souligné ses 75 ans d'existence.
- Le Conseil central de Lanaudière-CSN a également 75 ans.

Nous voulons adresser aussi des félicitations particulières aux autres centaines de notre confédération, c'est-à-dire :

- au Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, qui a soufflé ses 100 bougies juste avant que la CSN fasse de même ;
- à la CSN-Construction, qui soulignera un siècle d'existence l'an prochain.

BRAVO !

Ce qui distingue le plus notre mouvement n'est cependant pas notre longévité, mais bien notre combativité et l'autonomie dont jouissent nos syndicats et nos organisations affiliées. Ces caractéristiques, tout comme nos valeurs de solidarité, vous aurez l'occasion de les voir à l'œuvre tout au long de ce congrès. Un rassemblement que nous souhaitons foisonnant, profitable, mobilisant, sur le thème Pouvoir, maintenant.

Bien que nos réalités nous placent souvent en situation de confrontation, que ce soit aux tables de négociation ou dans la rue, la base de notre action prend racine dans nos valeurs de justice et de liberté et dans la recherche d'une dignité toujours plus grande pour les femmes et pour les hommes qui constituent la force de travail du Québec. C'est dans le syndicalisme de centrale que nous pratiquons, où tant de titres d'emplois sont représentés, que l'on se soutient les uns les autres, qu'on soit machiniste à Saguenay ou préposée aux bénéficiaires à Saint-Hyacinthe.

DES PROGRÈS ET DU RENOUVEAU

TRANSPORTONS-NOUS LE TEMPS D'UN INSTANT UN SIÈCLE PLUS TÔT, LORSQUE LES CONDITIONS DE TRAVAIL ÉTAIENT ÉPOUVANTABLES.

Les ouvrières et les ouvriers, bousculés par l'industrialisation et la croissance rapide de l'économie, œuvraient dans des conditions insoutenables, 14 heures par jour, 6 jours semaine, afin de respecter le rythme

de production des entreprises. Les femmes qui travaillaient en usine pour aider leur famille à survivre étaient exploitées, les enfants aussi. Et plusieurs en mouraient. Si l'exploitation existe encore, les choses ont heureusement changé. La CSN s'est battue pour la journée de travail de 8 heures, pour des mesures de santé et de sécurité au travail, pour de meilleurs salaires, pour le droit de travailler en français... Puis, plus tard, pour des dossiers sociaux qui ont largement contribué à façonner le Québec d'aujourd'hui : l'assurance-maladie, les lois sur l'assurance automobile, sur la santé et la sécurité du travail et sur l'équité salariale, la mise en place des CPE, le régime québécois d'assurance parentale et tellement plus encore. C'est ce qu'on appelle notre deuxième front de lutte.

IL EST BIEN DOCUMENTÉ QUE LES SYNDIQUÉ-ES ONT DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL QUE LES NON-SYNDIQUÉ-ES OCCUPANT DES FONCTIONS IDENTIQUES.

On sait aussi que leurs avantages sociaux sont plus nombreux et qu'ils les protègent mieux. Comme le disait l'ancien président de la CSN Gérard Picard, « [...] les travailleurs, dans l'histoire, n'ont jamais reçu de cadeaux. Ce qu'ils ont, ils l'ont arraché par la force des poignets. » C'est pour marquer la force de nos bras au cours de toutes ces décennies que la CSN s'est dotée l'an dernier du slogan Solidaire depuis 1921, qui vit maintenant avec son logo.

Historiquement, nos congrès ont toujours présenté de nombreuses propositions. Un défi, puisque parfois ni nos plénières ni nos ateliers ne nous permettaient d'en discuter avec toute la profondeur souhaitée. Cette édition marquera un retour à ce qui appartient réellement au congrès, c'est-à-dire la détermination, ensemble, des grandes orientations de la centrale. C'est ce qui nous a guidés tout au long de la planification de ce rassemblement : se donner des objectifs larges qui seront discutés démocratiquement et qui serviront d'alignement pour nos actions des trois prochaines années.

Le comité exécutif de la CSN qui est devant vous en congrès pour la première fois est un comité paritaire et nous en sommes très fiers. Bien que nos années d'expérience syndicale cumulées se comptent en décennies, nous formons un nouveau comité exécutif élu en 2021 et nous avons apporté avec nous notre envie de faire bouger certaines choses ainsi que toute notre énergie pour passer de la parole aux actes. Si le changement demande une certaine période d'adaptation, il entraîne un renouveau stimulant.

Plusieurs nous ont déjà qualifiés de comité exécutif « terrain », alors que nous multiplions chaque semaine nos passages dans les syndicats, sur des lignes de piquetage, dans les manifestations ou lors d'anniversaires de syndicats. Au cours des deux dernières années, nous avons effectué plus de 125 visites, seuls ou à plusieurs, pour entendre ce que vous avez à

dire. Nous souhaitons communiquer notre vision dans une ambiance contributive où chaque problème a sa solution. Où l'on bâtit à partir de ce qui nous unit tout en aplanissant ce qui pourrait nous diviser.

Nous savons qu'on n'est jamais aussi fort que lorsque le mouvement syndical parle d'une seule et même voix et nous sentons au sein de la CSN cette forte volonté, tant du côté des élu-es et des salarié-es que des militantes et des militants, de soutenir le mouvement de toutes nos forces. J'en profite, au nom de mes camarades du comité, pour saluer le sain travail de négociation qui s'est effectué lors du renouvellement de la convention collective des travailleuses et des travailleurs de la CSN. Des travaux qui nous rendent chacun meilleur et qui permettront au mouvement de faire de belles avancées en matière de mobilisation du personnel et de développement des compétences. Merci aussi aux salarié-es ainsi qu'aux militantes et aux militants qui ont rendu possible l'immense travail accompli lors du dernier mandat et qui nous permettent d'amorcer celui-ci en pleine possession de nos moyens.

DANS LA TURBULENCE PANDÉMIQUE, DES BOULEVERSEMENTS PROFONDS

AVANT DE PARLER D'AVENIR, JETONS ENSEMBLE UN REGARD SUR LES DEUX ANNÉES ET QUELQUE QUI NOUS SÉPARENT DU PRÉCÉDENT CONGRÈS.

Le 13 mars dernier, cela a fait trois ans jour pour jour que le premier ministre du Québec a annoncé l'état d'urgence sanitaire qui a fait basculer tout le Québec et le mouvement syndical dans une zone d'incertitude.

Aujourd'hui encore, certains milieux s'en sortent difficilement. Je pense notamment aux services de garde éducatifs, à la santé et aux services sociaux, à l'éducation et à l'enseignement supérieur. En santé, ce qui a compromis la capacité du réseau à faire face à la pandémie, c'est moins le manque d'infrastructure ou d'équipement que la gestion déshumanisante des salarié-es : le manque de personnel, les horaires atroces, les conditions salariales qui laissent à désirer, le manque de valorisation et de reconnaissance... Ajoutez à cela une pandémie et il devenait évident que le feu était pour prendre.

Idem en éducation et en enseignement supérieur, où le recours à l'enseignement à distance de façon totalement improvisée a provoqué de la détresse tant chez les apprenants que dans l'ensemble du personnel. De plus, dans un milieu déjà en manque criant de ressources de toutes sortes, les épisodes de violence se sont accrus, affectant tant le personnel de soutien que le corps professoral.

Pensons également au personnel dans les commerces de détail des domaines alimentaires ou de la rénovation, par exemple, des travailleuses et des travailleurs essentiels, sans protection eux aussi lors des premières éclosions, toujours en poste pour servir le Québec alors que le reste de la population était confinée. Qui ont vécu des achalandages hors du commun et des taux de contamination élevés. La situation a été dramatique pour les employé-es des usines de transformation de viande où, à cause de la promiscuité des personnes, dans le froid et à des cadences insoutenables, la COVID-19 s'est propagée à un rythme affolant, obligeant même certaines usines à fermer.

AU PRIVÉ COMME AU PUBLIC, LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS SONT SOUVENT ALLÉS AU FRONT LA PEUR AU VENTRE, ET CERTAINS Y ONT LAISSÉ LEUR VIE.

Pendant cette phase critique, le personnel des secteurs dits essentiels a travaillé d'arrache-pied, jour et nuit, pour tenir à bout de bras le Québec. Toutes et tous ensemble, CSN, syndicats et travailleurs, nous nous sommes démenés pour que les services soient maintenus, pour que les industries roulent, pour que les biens soient transportés, les personnes logées, les bâtiments construits. Notre implication à toutes et à tous a démontré la force et l'importance des travailleuses et des travailleurs.

Évidemment, toute cette période a eu un fort impact sur la vie syndicale. Comment se réunir, se mobiliser et se défendre lorsque nous sommes en mode crise, en mode survie ? Lorsque l'on est confiné ? La solidarité est difficile à exercer quand le commerce dans lequel on travaille ferme ses portes ou quand on fait « un double » parce que nos collègues sont tombés au combat... Comme centrale syndicale, il a fallu recréer les liens, se donner les moyens de partager nos réalités et se redonner des objectifs concrets pour mieux reprendre nos luttes.

Tous les champs d'activité ont subi des turbulences pandémiques et l'économie a été durement affectée au cours du dernier mandat. Jetons un coup d'œil sur ce qui s'est passé dans certains secteurs.

Un Québec fort sur le plan économique repose à la base sur un secteur manufacturier solide, capable d'innover et de garantir des emplois de qualité dans toutes les régions du Québec. Certes, des emplois manufacturiers se perdent, mais des usines ont continué de croître. Dans l'adversité, plusieurs ont su explorer le potentiel de reconversion des entreprises, rajeunir les procédés et les équipements, voire parfois réorienter les activités de production. La CSN croit en cet élan et nos gouvernements doivent y croire eux aussi.

Aussi, la pandémie a mis en lumière tous les risques qui peuvent être associés à notre dépendance face aux importations dans des secteurs stratégiques. Rappelons-nous au plus fort de la crise les difficultés

d'approvisionnement concernant les équipements médicaux et le matériel de protection individuel. Pour redonner au Québec son envol, il faut relocaliser des activités de production que nous avons vues se délocaliser dans les 30 dernières années.

IL FAUT INNOVER, INVESTIR, FORMER, ET SURTOUT, METTRE LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS AU CŒUR DES PROCESSUS DE TRANSFORMATION.

Un autre secteur qui n'a pas été épargné est celui de la culture et des communications, alors que les coupes de postes dans les salles de presse se sont multipliées au cours des derniers mois. Les revenus publicitaires ne sont plus au rendez-vous : ils sont siphonnés par les géants du Web qui publient impunément le contenu de nos médias québécois sur leurs plateformes, tout à fait gratuitement. La CSN a appuyé deux projets de loi à Ottawa afin que les entreprises paient des redevances et fassent une place au contenu québécois et canadien sur leurs plateformes. La crise actuelle traversée par nos médias menace des centaines d'emplois. Mais elle hypothèque surtout la vigueur de notre vie démocratique, puisque les médias jouent un rôle de chien de garde dans la société.

Sur le plan culturel, le milieu a été grandement affecté par le confinement. Les pertes de revenus et la détresse ont déferlé comme une véritable vague sur le milieu des arts et spectacles. Une bonne nouvelle malgré tout, outre la reprise des activités culturelles : la réforme des lois sur le statut de l'artiste, il y a près d'un an.

À L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE

CE QUI SE PASSE CHEZ NOUS SUBIT SOUVENT LES CONTRECOUPS DE CE QUI SE PRODUIT AILLEURS.

À l'échelle de la planète, les deux dernières années ont été remplies d'événements dramatiques soulevant des tensions internationales et provoquant des impacts socio-économiques importants. Outre l'invasion ukrainienne qui nous a touchés tant humainement qu'économiquement, la Syrie est en guerre depuis 11 ans et la Chine est sous le joug d'un dictateur dont les méthodes d'espionnage ont des retombées jusqu'ici. Le Liban vit une terrible crise économique, alors qu'Haïti lutte contre la famine et la tyrannie des gangs.

Et il y a l'Afghanistan, nommé le pire endroit au monde pour les femmes et les filles : depuis que les talibans ont arraché le pouvoir en 2021, elles sont quasi-absentes des écoles, des universités, des lieux de travail et des lieux publics. Parallèlement, l'ONU

révélaît, le 8 mars dernier, qu'au rythme où vont les choses, l'égalité entre les femmes et les hommes ne serait pas atteinte avant 300 ans, une date qui recule d'année en année. Un terrible exemple de ce recul : la perte du droit à l'avortement pour 21 millions de femmes américaines et un projet de loi républicain en Floride qui pourrait bientôt interdire l'éducation sur les cycles menstruels à l'école primaire. Le silence devant toutes les violences et les inégalités est intolérable.

Les mouvements populistes de droite et d'extrême droite progressent mondialement ; ils ont toujours été l'ennemi du syndicalisme en général et des droits des travailleuses et travailleurs en particulier. Nous devons investir les efforts nécessaires pour bloquer les reculs qu'on tente de nous imposer.

LE CONTEXTE CANADIEN

PLUS PRÈS DE NOUS, AU CANADA, NOUS SERONS ÉGALEMENT ATTENTIFS AU CLIMAT POLITIQUE, PUISQUE L'ÉLECTION DE PIERRE POILIVRE À LA TÊTE DU PARTI CONSERVATEUR EST SUFFISANTE POUR QUE DE NOMBREUSES LUMIÈRES ROUGES S'ALLUMENT SUR NOTRE TABLEAU DE BORD.

Sa plateforme est l'antithèse du progressisme, avec sa promesse d'abolir la taxe carbone et de faire fermer le pendant anglophone de Radio-Canada, CBC, et ses énoncés flous sur le droit à l'avortement et ceux de la communauté LGBT+.

Simultanément, l'actuelle usure du pouvoir qui frappe les libéraux, en poste depuis 2015, met en danger les nombreuses politiques progressistes adoptées au cours de leurs mandats. En effet, plusieurs projets de loi sont attendus, comme celui permettant de créer un régime public d'assurance médicaments pour le Québec et celui, fort attendu, de réformer le régime d'assurance-emploi, une revendication-phare de la CSN depuis des années.

Du côté des bonnes nouvelles, le fédéral s'est doté tout récemment d'un projet de loi anti-briseurs de grève, et la CSN a participé à ce processus. Si elle n'est pas encore adoptée officiellement, la loi fait déjà partie du budget 2023-2024 du gouvernement. Une très bonne chose pour les employé-es sous juridiction fédérale, qui n'avaient pas droit à cette mesure de protection alors qu'elle a déjà 45 ans...

Le dernier mandat aura également été l'occasion de saluer l'entrée en vigueur, en 2021, de la *Loi sur l'équité salariale* au fédéral. Les travaux débutent à peine, mais on se doit de souligner cette avancée que nous suivrons de près.

PARTOUT, LES CONSÉQUENCES DES PÉNURIES DE MAIN-D'ŒUVRE

**AU QUÉBEC COMME PARTOUT AILLEURS,
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE A SUBI UN
RALENTISSEMENT GÉNÉRALISÉ, AVEC
UNE INFLATION QUI A ATTEINT DES NIVEAUX
JAMAIS VUS DEPUIS DES DÉCENNIES,
À 6 ET MÊME À 7 % ICI.**

Il n'est plus rare d'entendre des personnes qui travaillent à temps plein témoigner de leurs visites dans des banques alimentaires. C'est inacceptable.

Les écarts de richesse se creusent, alors que les profits des entreprises de plusieurs secteurs sont à la hausse. Pensons par exemple aux multinationales de l'alimentation, qui ont profité de l'inflation pour augmenter sans vergogne leur marge de profit. Du même coup, acheter une propriété lorsqu'on est un premier acheteur est devenu inaccessible. Et trouver un logement libre et abordable, que ce soit dans les grands centres ou en région, relève du miracle. Le mouvement syndical doit agir comme rempart contre la pauvreté et la répartition de la richesse doit être une préoccupation constante.

La répartition du travail doit l'être également. Certains pourraient croire que la rareté de main-d'œuvre donne « le gros bout du bâton » aux travailleuses et aux travailleurs et qu'elle n'a que des avantages. Pourtant, un trop grand nombre d'entre eux écopent : multiplication des heures supplémentaires, intensification du travail, épuisement, perte de sens du travail, manque de temps pour l'accompagnement des personnes nouvellement embauchées, diminution de la qualité des services offerts, diminution des critères d'embauche...

En effet, le marché du travail québécois vit une situation hors du commun. Les causes de cette rareté sont avant tout démographiques, puisqu'il y a plus de personnes qui ont quitté le marché de l'emploi qu'il n'y en a qui s'y sont jointes au fil des ans. La pandémie a également redistribué les cartes sur le marché de l'emploi, tout comme la reprise économique qui a suivi. Au moment d'écrire ces lignes, le Québec comptait plus de postes vacants que de chômeurs... Le vieillissement de la population se poursuivra dans la prochaine décennie, provoquant encore plus de besoins pour des postes à pourvoir.

**C'EST POUR CETTE RAISON QUE LA CSN
A MIS SUR PIED SA GRANDE CAMPAGNE
LE TRAVAIL MAIS EN MIEUX.**

Cette campagne est bâtie à partir des préoccupations terrain des syndicats pour mettre en œuvre leurs solutions, vos solutions. Cinq objectifs ont été ciblés : le bien-être et la santé-sécurité au travail ; des emplois de qualité et bien rémunérés ; l'apprentissage tout au long de la vie ; un marché du travail inclusif ; des travailleuses et des travailleurs impliqués dans les changements.

Les impacts de la pénurie se font aussi sentir dans les politiques (ou l'absence de politiques) reliées au marché du travail. Prenons le travail des enfants : la CNESST a vu le nombre de blessures subies par des jeunes de 15 ans et moins plus que doubler au cours des trois dernières années et quintupler depuis 10 ans. Du jamais vu ! Sans compter la détresse psychologique et le risque de décrochage qui va en augmentant selon le nombre d'heures travaillées par semaine. Le Québec était jusqu'à tout récemment la seule province où il n'existait pas encore d'âge minimal pour travailler.

À la CSN, nous croyons que si un modèle d'affaires repose sur le travail d'enfants de 12-13 ans, ce n'est pas un bon modèle. La place des enfants est à l'école. Fort heureusement, un projet de loi sur l'encadrement du travail des enfants a été déposé. Cette nouvelle législation a été développée à la suite de l'avis du Comité consultatif sur le travail et la main-d'œuvre du gouvernement auquel siègent la CSN et les principales organisations syndicales et patronales. Nous sommes fiers de notre contribution à cette avancée québécoise.

La rareté de personnel a également donné lieu à une arrivée massive de personnes immigrantes sur le marché du travail québécois, et pas seulement à Montréal : partout en région. Nos grands besoins en main-d'œuvre expliquent en partie cette situation et le portrait qui se dessine dans ce dossier est honteux : on baisse les seuils d'immigration, ce qui porte à la hausse le nombre d'arrivants à statut précaire.

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires, un programme à permis fermé lié à un seul employeur, les empêche d'offrir leurs services ailleurs, sous peine d'être retournés chez eux.

La véritable solution passe par l'octroi du statut de résident permanent, tant pour ces travailleurs étrangers temporaires (TET) que pour les sans-papiers.

En pleine pénurie, plutôt que de décider d'accueillir les personnes migrantes et leur famille pour qu'elles puissent pleinement contribuer à la société québécoise, on fait venir du *cheap labor*. Si ces personnes sont suffisamment intéressantes pour venir travailler chez nous, elles le sont également pour venir y vivre : elles ont le droit de vivre au Québec dignement, comme elles l'entendent.









POUVOIR
MAINTENANT

GOUVERNEMENT POPULISTE : UN DANGER POUR NOS ACQUIS

LE DERNIER MANDAT DE LA CSN A BIEN SÛR ÉTÉ MARQUÉ PAR LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT DE LA CAQ ET SES STRATÉGIES POPULISTES, NI PROGRESSISTES NI PROTRAVAILLEURS, JOUANT MÊME PARFOIS SUR LE TERRAIN D'ÉRIC DUHAIME, UN ANTISYNDICALISTE NOTOIRE.

Composé en bonne partie de gestionnaires du privé, les élu-es caquistes, et surtout leur premier ministre, ne consultent pas, négocient sur la place publique, agissent selon les résultats des plus récents sondages et font leurs annonces via les médias sociaux. Entêté, François Legault persiste et signe avec des mesures rendant les riches plus riches et les moins nanti-es plus pauvres.

Et ce n'est pas parce qu'il a nommé un conseil de ministres paritaire qu'il fait avancer la cause des femmes. N'oublions pas que c'est ce même gouvernement, loin d'être un employeur exemplaire, qui se traîne les pieds dans le dossier de l'équité salariale depuis des années, utilisant tous les recours possibles pour retarder les règlements. Certaines plaintes datant de plus de 10 ans ne sont toujours pas réglées !

Ce qui ne devrait pas étonner venant d'un gouvernement qui, malgré les avis des experts et les toujours plus nombreuses preuves accumulées, refuse d'admettre qu'il existe du racisme systémique dans certaines structures et milieux de la société québécoise.

Il serait sage pour la CAQ qu'elle laisse de côté son arrogance et qu'elle assouplisse sa gouvernance idéologique : sa domination à l'Assemblée nationale, avec 90 élu-es sur 125, est inversement proportionnelle au nombre de personnes qui ont voté pour ce parti, un 27 % très modeste. Son recul sur la question de la révision du mode du scrutin, qu'elle s'était pourtant engagée à mettre en place, n'est qu'un des exemples de son opportunisme politique.

Si l'on ajoute à cela la déconfiture des partis d'opposition, qui n'ont pas réussi à se renouveler et qui peinent à faire entendre leurs idées, on ne peut qu'arriver à ce constat : les grandes centrales syndicales doivent mieux effectuer leur travail de contre-pouvoir. À la démagogie du gouvernement Legault, la CSN doit opposer sa voix dans l'espace public non seulement sur les enjeux de travail, mais également sur les grands enjeux de société, son deuxième front. C'est ce que nous avons fait lorsqu'on a tenté de nous vendre comme projet de société une baisse d'impôt aussi malvenue qu'inéquitable. Redonner à une personne gagnant 40 000 dollars par année de quoi se payer une seule épicerie, mais en remettre quatre fois plus dans les poches des plus riches défie la logique la plus élémentaire. La même logique a été appliquée lors de

la fameuse distribution de chèques dans le cadre du « bouclier anti-inflation », alors que les riches ont reçu autant que les moins nanti-es. C'est scandaleux.

Le gouvernement s'est privé de 5 milliards de dollars cette année, un pactole qui aurait été beaucoup mieux investi pour soulager la pression sur les services publics, diminuer des tensions qui résultent de la pénurie de main-d'œuvre, décarboner le Québec, construire des logements sociaux, investir dans les transports collectifs ou mieux intégrer et franciser les immigrantes et les immigrants, entre autres priorités. Se priver de cet argent relève de l'incompréhensible et de l'irresponsable.

LA PRESSION POPULAIRE, DONT LA NÔTRE, A PARTICULIÈREMENT FAIT SON EFFET DANS LE DOSSIER DU PROJET DE RÉFORME DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC (RRQ) DU MINISTRE GIRARD.

Face à la totale opposition des groupes consultés en commission parlementaire – nous y étions – le ministre de l'Économie a dû reculer, de mauvaise grâce, sur sa proposition de repousser l'âge d'accès au RRQ de 60 à 62 ans. Cette mesure aurait en effet porté préjudice à tous ceux et celles qui n'ont pas la capacité de travailler deux ans de plus et qui n'ont pas les moyens de vivre sans rente.

LA LUTTE POUR NOTRE TISSU SOCIAL

LA PANDÉMIE A EU UN IMPACT TELLEMENT DÉLÉTÈRE SUR LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX QUE LA CAQ ET SON MINISTRE DE LA SANTÉ ONT MULTIPLIÉ LES PROJETS DE LOI.

Il y a d'abord eu le plan santé, en 2022, qui promettait de faire du réseau « un employeur de choix » et qui ressemblait plus à une liste d'épicerie qu'à un véritable plan. Puis, le projet de loi visant l'abolition des agences de placement : si l'on peut saluer l'objectif, on est en droit de se questionner sur les moyens employés pour y arriver. Enfin, la tonne de briques : le PL-15, mieux connu sous le nom de Santé Québec, un projet de loi mammoth de 306 pages et de 1200 articles, qui vient modifier 37 lois.

Encore une fois, on nous impose un rebrassage de structures, ce qui n'a jamais réglé les problèmes du réseau de la santé ni aidé les travailleuses et les travailleurs ainsi que les patientes et les patients. Le PL-15, c'est une réforme sur des réformes, après la catastrophe de celle du ministre Barrette il y a quelques années. C'est un coup de marketing sur la décentralisation, alors que tout le pouvoir sera centralisé au sein d'une seule mégastucture. Ce réseau qui pourtant nous appartient à toutes et à tous et que le gouvernement Legault veut livrer sur un plateau d'argent au privé. Il a bien préparé le terrain, notre premier ministre, en

vendant l'idée à la population selon laquelle le recours au privé est la seule solution aux problèmes actuels. Son gouvernement est prêt à mettre la hache dans nos services publics, développés à coup de grandes luttes par nos prédécesseurs...

C'est pour contrer la vision mercantile de la santé de la CAQ que la CSN a lancé sa campagne Vraiment public. Les solutions, c'est nous qui les avons ; elles sont dorénavant réunies dans la toute nouvelle plateforme santé de la CSN. Nous n'accepterons jamais que des politiciens utilisent les ratés du système pour sacrifier le réseau public au lieu de se retrousser les manches pour le réparer. Même s'il n'a jamais été totalement public, notre réseau est un acquis précieux pour tous les travailleurs et les travailleuses, qui n'ont pas à se soucier de l'épaisseur de leur portefeuille lorsqu'ils ont besoin de soins et de services.

NOUS AVONS TOUTE UNE BATAILLE À MENER.

Vu l'ampleur de ce projet de loi, nous n'avions pas terminé l'analyse au moment d'écrire ces lignes, mais chose certaine, nos objectifs de campagne sont plus pertinents que jamais : il faut déprivatiser, décentraliser et démocratiser la santé et les services sociaux.

AUTRE LUTTE DE LONGUE HALEINE : LA DÉFENSE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Ces deux domaines ont été mal-aimés par les gouvernements québécois qui se sont succédé et qui ont laissé un système éprouvé et déficient où le personnel ne peut donner les services pour lesquels il a été formé.

En plus des classes non ventilées, le plomb dans l'eau et les coupes dans les services aux élèves et aux étudiants sont au programme. Un stress énorme sur les travailleuses et les travailleurs qui ont eux aussi besoin de soutien. Les formations accélérées pour combler les manques n'aident en rien l'encadrement des élèves qui éprouvent plus de difficultés de comportement et qui vivent des problèmes de santé mentale accrus depuis la pandémie.

Lorsqu'on ajoute à ce contexte les enjeux du numérique, de l'enseignement à distance et de l'intelligence artificielle qui permet à toutes et à tous l'accès aux robots conversationnels, la tempête est parfaite.

Si l'éducation était vraiment une priorité pour le premier ministre Legault, le personnel serait reconnu et valorisé pour le travail essentiel qu'il accomplit, que ce soit au primaire, au secondaire ou aux études supérieures. Et on n'assisterait pas à une lente et dangereuse marchandisation de l'éducation.

En ce qui concerne les services de garde éducatifs, le gouvernement a dû admettre l'échec de ses maternelles 4 ans, une issue que nous avions déjà prédite lors de notre campagne 4 ans c'est pas grand, faute de planification adéquate, et surtout, parce qu'on s'arrache les

travailleuses. Pénurie d'éducatrices, donc, mais aussi grand enjeu de disponibilité des places, alors que des dizaines de milliers de familles sont en attente. Une situation qui prive de nombreuses femmes d'un accès au marché du travail.

NÉGOS DU SECTEUR PUBLIC : NOUS, D'UNE SEULE VOIX

C'EST AVEC CE GOUVERNEMENT À COURTE VUE, QUI A L'AIR DE PENSER QUE L'ENSEMBLE DES QUÉBÉCOISES ET DES QUÉBÉCOIS GAGNE UN SALAIRE DE MINISTRE, QUE NOUS NÉGOCIONS AU SECTEUR PUBLIC.

La dernière négociation, en temps de pandémie, fut pour le moins inhabituelle – défi de mobilisation, absence de front commun – mais chaque fédération a tout de même réussi à tirer son épingle du jeu. L'encre de la convention de nos 170 000 membres n'était pas sèche que la ronde suivante s'amorçait, cette fois-ci avec le plus gros front commun jamais réuni. La collaboration entre la FTQ, la CSQ, l'APTS et la CSN est suffisamment solide pour affronter un gouvernement qui tente de diviser les travailleuses et les travailleurs et qui négocie sur la place publique.

Le plus grand employeur au Québec a présenté une offre initiale dérisoire qui aurait comme résultat de continuer à appauvrir les travailleuses et les travailleurs et a ajouté l'insulte à l'injure en voulant changer les règles du jeu en pleine partie, avec la création de « forums » sans mandat clair. Une belle façon de dédoubler les structures tout en tentant de faire croire au bon peuple que l'on veut épargner du temps ! Ces forums, nous les avons dénoncés sur la place publique et nous avons gagné : la ministre a reculé.

Les conventions collectives sont maintenant échues et nous ne sommes pas à court de stratégies à mettre en place.

UNE NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC EST TOUJOURS UN GRAND DÉFI, MAIS LORSQUE NOUS SOMMES 420 000 EN FRONT COMMUN, TOUT EST POSSIBLE.

DES COMBATS ET UN SOUTIEN EXEMPLAIRES

CE MÊME RAPPORT DE FORCE NE SE RETROUVE ÉVIDEMMENT PAS QUE DANS LES NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC, DES ENTREPRISES N'HÉSITANT PAS À ROUVRIER LES CONVENTIONS COLLECTIVES POUR HAUSSER LES SALAIRES AVANT MÊME QU'ELLES N'ARRIVENT À TERME.

D'autres cas nous montrent des syndicats qui vont chercher des augmentations record – on parle de hausses de 20, 30 ou même 40 % sur trois ou cinq ans.

Quand le fer est chaud, il faut le battre. L'inflation et les pénuries de main-d'œuvre créent une conjoncture exceptionnelle pour négocier. Lorsqu'on lutte pour être écoutés, pour être respectés, dans le froid, sous la pluie, pendant une semaine, un mois, un an... on sait que l'on peut compter entre autres sur le Fonds de défense professionnelle (FDP) de la CSN, un fonds de lutte unique en son genre pour une centrale syndicale québécoise.

LE FDP EST BIEN PLUS QU'UN FOND DE GRÈVE.

C'est ce qui finance nos campagnes sectorielles et régionales, nos campagnes du deuxième front et toute la négociation du secteur public. C'est ce qui couvre certains frais juridiques de nos membres et ce qui nous permet, bien sûr, de soutenir financièrement nos camarades en grève, aux quatre coins du Québec. Ce sont d'ailleurs près de 26 millions de dollars qui ont été remis à nos camarades grévistes pour l'exercice 2020-2023, un montant record pour un nombre de luttes rarement vu !

C'est ce fonds qui a aidé la Coop Novago à ne pas baisser les bras pendant 17 mois et qui a permis à Rolls-Royce de lutter pendant plus de cinq mois. C'est ce même outil qui soutient le milieu du transport scolaire où, après des années d'injustice, nos conductrices et conducteurs se sont mobilisés de façon admirable pour aller chercher des hausses salariales s'élevant jusqu'à 56 % sur 6 ans !

Idem lors du combat historique des CPE pendant lequel les éducatrices ont donné à tout le Québec une véritable leçon de solidarité en refusant une entente tant et aussi longtemps que leurs collègues aux cuisines, à l'administration ou à l'entretien n'obtenaient pas leur dû. C'est ça, un règlement à la manière CSN : une mobilisation solidaire de tous les travailleurs et les travailleuses, un rapport de force bien établi, le soutien du public et un impact positif sur la lutte menée par les autres centrales syndicales.

Et si les travailleuses et les travailleurs du chantier Davie ont renouvelé leur convention sans conflit, on doit souligner, après 10 ans de démarches, le choix de la Davie comme troisième chantier maritime approuvé

par le gouvernement canadien pour sa Stratégie nationale de construction navale, qui permettra d'embaucher 1500 salarié-es pendant près de 20 ans. Une grande victoire pour les employé-es du chantier, pour la région... et donc pour la CSN !

LE SECTEUR PRIVÉ SE COORDONNE

LE DERNIER MANDAT FUT ÉGALEMENT L'OCCASION, POUR LE COMITÉ INTERSECTORIEL DU SECTEUR PRIVÉ DE LA CSN, DE PLACER LA NÉGOCIATION AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS ET DE NOS ACTIONS.

Une coordination autour de trois sujets a été élaborée, soit aucun salaire sous 18 \$ l'heure dans toutes nos conventions, la déjudiciarisation – autrement dit la mise en place de modes alternatifs de règlement des litiges afin d'en accélérer le traitement – et la négociation de clauses en santé et en sécurité du travail.

L'objectif ? Créer une réelle cohésion permettant d'améliorer notre rapport de force et nos résultats de négocier sur des sujets coordonnés, déjà ciblés en congrès et par nos fédérations. Cette conjugaison de nos demandes a porté fruit : ce sont plus de 70 % des syndicats dont la convention venait à échéance en 2022 qui ont complètement éliminé les taux horaires de moins de 18 \$ l'heure. Cette cible a percolé dans nos rangs et à l'externe grâce à beaucoup d'efforts et pour une première année de coordination, nous osons dire mission accomplie.

Le dossier du salaire minimum a également été mené de front par le comité de coordination générale des négociations de la CSN, qui inclut à la fois le secteur privé et le secteur public. Dans cette optique, la CSN revendique l'augmentation du salaire minimum au Québec à 18 \$ l'heure le plus rapidement possible et la révision périodique de la cible – ce qui sera fait cet automne. Cette bataille, nous continuerons de la mener en coalition avec les principales organisations syndicales et communautaires afin que toutes et tous, syndiqué-es ou non, puissent vivre dignement.

L'OBJECTIF DE NOTRE COORDINATION INTERNE EST ÉGALEMENT D'AMÉLIORER NOS CLAUSES DE CONVENTIONS EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ DU TRAVAIL.

Chaque fédération a développé des clauses permettant de répondre aux réalités de ses syndicats. La protection des travailleuses et des travailleurs est un sujet au cœur de notre mandat, puisque le nombre de maladies, d'accidents et de morts ne diminue pas. Dans tous les secteurs, nos membres méritent d'être bien protégés, physiquement et psychologiquement.

DES LUTTES DE TOUS LES INSTANTS POUR LA PRÉVENTION

JUSTEMENT, CE SUJET NOUS A MOBILISÉS AU COURS DU DERNIER MANDAT, AVEC LE DÉPÔT DU PROJET DE LOI 59 QUI VISAIT À MODERNISER LE RÉGIME DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL.

À peu près tout le monde, tant syndicats que patrons, s'est entendu pour dire que c'était au mieux un projet de loi très incomplet, au pire un mauvais projet de loi, et ce, malgré le fait que les risques psychosociaux sont dorénavant reconnus et qu'il y a de la prévention dans presque tous les milieux de travail. Le projet de loi aura au moins eu le mérite de susciter une mobilisation monstre partout au Québec, la pandémie ne réussissant pas à étouffer nos ardeurs.

La CAQ étant majoritaire, le PL-59 est devenu la loi 27, mais on aurait tort de ne pas souligner la mobilisation et la persévérance de la CSN, qui a été à l'avant-garde de cette lutte. Nos alliances avec les autres organisations syndicales et communautaires et nos nombreuses sorties publiques ont permis de faire reculer le ministre du Travail sur certains aspects. Et cette solidarité a alimenté la flamme du syndicalisme chez plusieurs, en plus de donner une visibilité accrue aux luttes en santé et en sécurité du travail. En ce sens, nos actions auront porté fruit. Et si un succès doit être souligné, c'est bien celui d'avoir réussi à assujettir le milieu de la construction à de réelles mesures de prévention. Cela dit, la loi 27 n'a pas réglé le problème de la judiciarisation.

Nous continuerons de soutenir nos membres, alors que 7 500 d'entre eux, parmi nos 1600 syndicats, ont été défendus par la CSN pour lésion professionnelle devant un tribunal au cours du dernier mandat. Sans compter tous ceux et celles dont le dossier ne s'est pas rendu en cour. La CSN ne cessera pas non plus de réclamer une plus grande déjudiciarisation des dossiers.

À l'heure actuelle, la loi 27 nous force à négocier, à la CNESST, un règlement sur les mécanismes de participation et de prévention pour nous assurer des milieux de travail sains et des avancées qui ne se font pas au détriment des milieux dans lesquels nos mécanismes ont déjà fait leurs preuves.

Nous continuerons notre travail d'influence au sein du conseil d'administration de la CNESST et nous poursuivrons nos activités dans le cadre de notre campagne sur cinq ans Pour vraiment protéger tout le monde.

EN COURS DE ROUTE ET EN COMPAGNIE DES GRANDES CENTRALES SYNDICALES AINSI QUE DES GROUPES COMMUNAUTAIRES, NOUS ORGANISERONS UN GRAND SOMMET SANTÉ-SÉCURITÉ EN 2025.

Nous continuerons également à déployer l'offre de nos réseaux d'entraide, qui célébreront leur 30^e anniversaire cet automne. Ce développement se consolidera au cours du prochain mandat, alors que la demande pour cette structure ne fait que croître, ce que l'on comprend aisément dans le contexte actuel. Jusqu'à maintenant, les résultats obtenus sont fort positifs.

VERS UNE PLUS GRANDE INCLUSION

LA CSN SE FAIT ÉGALEMENT UN DEVOIR DE PROTÉGER ET DE DÉFENDRE LES QUÉBÉCOISES ET LES QUÉBÉCOIS QUI FONT FACE À DES DISCRIMINATIONS EN MILIEU DE TRAVAIL.

La montée de courants prônant l'intolérance accentue ces problématiques. Ces enjeux nous préoccupent. Ils font partie des difficultés rencontrées quotidiennement par nos membres et nos syndicats. Oui, nous défendons les droits du travail, mais nous devons également combattre le sexisme, le racisme, la discrimination envers les autochtones, l'homophobie et la transphobie.

Pour toutes ces réalités, des comités de la CSN effectuent un travail remarquable en outillant les syndicats avec des guides, des formations, des ressources Web, des capsules. Ils nouent des partenariats avec d'autres syndicats et le milieu communautaire, ils vont sur la place publique pour dénoncer les injustices et pour revendiquer plus d'équité.

À travers nos conseils centraux, nos fédérations et nos réseaux d'entraide, nous poursuivrons donc nos objectifs d'inclusion en milieu professionnel par notre travail d'éducation. Nous continuerons aussi à répondre aux demandes pour de l'accompagnement, des interventions et des activités dont le contenu porte sur l'inclusion. Nous avons le devoir de faire place à la diversité et à l'inclusion, que ce soit sur le plan du genre, de l'origine, de la présence d'un handicap, de la classe sociale ou de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre.

LE QUÉBEC EN TRANSITION

LE DOSSIER DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LA PLUS GRANDE MENACE ENVIRONNEMENTALE DE NOTRE TEMPS, NOUS CONCERNE TOUTES ET TOUS.

L'heure n'est plus à tirer la sonnette d'alarme, celle-ci a retenti il y a longtemps déjà et nos gouvernements ont fait la sourde oreille. Le plus récent rapport du GIEC confirme que les impacts climatiques seront plus graves qu'ils n'ont été estimés. Une bonne dose de courage politique et individuel est donc nécessaire, et le temps est à l'action.

Le dernier mandat a amené la CSN à constater plus particulièrement ces impacts dans la sphère du travail. Ce mandat aura également été l'occasion de travailler en partenariat avec d'autres organisations syndicales et de la société civile. Pensons au Front commun pour une transition énergétique ou à Nature Québec, avec qui nous réclamons des améliorations à la gestion des forêts québécoises pour permettre le renouvellement et l'aménagement durable de la forêt, en tout respect des communautés et de la biodiversité qui en dépendent.

Notre comité confédéral en environnement et en développement durable a également travaillé sur divers dossiers entourant les changements climatiques, la transition juste, le désinvestissement des énergies fossiles dans les caisses de retraite, les claims miniers et le transport, entre autres.

C'est également au cours du dernier mandat que nous avons participé aux travaux des COP 26, 27 et 15 et que nous avons contribué au développement du Réseau intersyndical sur le climat (RIC) avec l'ensemble des autres organisations syndicales. C'est avec le RIC que nous avons organisé des activités de mobilisation pour dénoncer les effets des changements climatiques sur nos milieux de travail, parce que la crise climatique aura de plus en plus de conséquences sur leur structure.

Si rien n'est fait, des travailleuses et des travailleurs vont perdre leur emploi et des dizaines de milliers d'autres devront changer de métier ou être formés pour conserver le leur. La crise ne touche pas que les employé-es du secteur privé : les maladies liées à l'augmentation des températures auront un impact non négligeable sur nos membres du secteur public.

L'objectif martelé sur toutes les tribunes par la CSN, c'est que la transition doit être juste : il faut rendre l'économie plus verte d'une manière qui sera aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des milieux de travail décents qui ne laissent personne de côté. Il est donc essentiel de s'assurer que les travailleuses et les travailleurs ainsi que les communautés touchées participent aux décisions qui les concernent.

IL FAUT ÉGALEMENT PARLER DE L'AUTRE TRANSITION : LA TRANSITION NUMÉRIQUE. VOILÀ MAINTENANT PLUSIEURS ANNÉES QUE LA CSN S'INTÉRESSE AUX RÉPERCUSSIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DE L'INDUSTRIE 4.0 ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SUR LES MILIEUX DE TRAVAIL.

Dans les dernières décennies, certains domaines ont connu des changements technologiques considérables et le nombre de milieux susceptibles de vivre des changements au cours des prochaines décennies sera décuplé.

Ces changements entraînent plusieurs défis : protection de la vie privée, atteinte à l'autonomie professionnelle, possibilité de pertes d'emplois, impacts négatifs sur le rapport de force en temps de négociation. Nous avons mis sur pied, avec l'aide de la Commission des partenaires du marché du travail, une équipe d'appui à la formation de la main-d'œuvre qui nous permettra d'accompagner les syndicats du secteur privé afin d'accroître l'accès à la formation qualifiante pour nos membres. L'équipe développera des plans de formation qui visent le développement et l'actualisation des compétences, le maintien en emploi ainsi que la mobilité interne.

De façon générale, la question de la formation est une priorité dans plusieurs dossiers, que ce soit pour développer des compétences, pour promouvoir la sécurité au travail, pour sensibiliser à l'équité en matière d'emploi, pour encourager la participation des membres ou pour développer le leadership syndical. C'est également un accompagnement essentiel à offrir dans nos milieux de travail lorsqu'on parle de francisation, qui plus est dans le contexte actuel, puisque la proportion de personnes travaillant généralement en français a considérablement diminué ces dernières décennies. Elle atteint même un taux similaire à ce qui existait avant l'adoption de la *Charte de la langue française*, la loi 101, en 1977 ! La protection de notre langue est une lutte que nous menons depuis le début du siècle dernier et elle est toujours nécessaire.

Nous avons été extrêmement actifs en soutenant nos organisations affiliées ainsi que nos syndicats de nombreuses façons et nous nous sommes également prononcés sur l'adoption de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, il y a un an, qui est venue renforcer la charte. Cette loi amène son lot de défis à l'intérieur de la centrale, puisque la CSN est fière de représenter des membres anglophones. Ce qui ne nous empêche pas, bien sûr, d'exiger que les décisions qui se prennent au Québec ne le soient jamais au détriment du français, que les nouveaux arrivants aient accès à notre langue et que la population ait toujours le droit de travailler en français.

ENTRE RÉFLEXIONS ET ALLIANCES, TOUJOURS LA SOLIDARITÉ

BIEN QUE LE QUÉBEC AIT LE PLUS HAUT TAUX DE SYNDICALISATION EN AMÉRIQUE DU NORD – 4 TRAVAILLEURS SUR 10 SONT SYNDIQUÉS – IL RESTE ENCORE BEAUCOUP DE SALARIÉ-ES À ACCOMPAGNER AFIN QUE PLUS DE PERSONNES FAÇONNENT À LEUR MANIÈRE UN MONDE DU TRAVAIL MEILLEUR.

Si l'on veut éliminer les injustices, la discrimination et l'arbitraire des décisions des employeurs, si l'on veut que plus de travailleuses et de travailleurs aient de meilleures conditions de travail et soient mieux protégé-es et défendus-es, nous devons convaincre les personnes non syndiqué-es des bienfaits de se joindre au mouvement.

Il est parfois utile de prendre un pas de recul pour évaluer l'espace que nous occupons, les pratiques que nous mettons de l'avant et la vision que nous voulons à moyen et à long termes, pour s'assurer que ce qui nous définit est encore ce qui nous porte. Cet exercice, nous ne le réaliserons pas seuls : nous avons un mandat des congressistes pour la tenue d'états généraux sur le syndicalisme et nous effectuerons cette démarche en compagnie d'autres organisations syndicales. Cette démarche prospective nous demandera de retourner toutes les pierres, question de rester pertinents, influents et combatifs.

L'avenir du syndicalisme passe également par les jeunes. Chaque année, la CSN tient deux écoles de la relève syndicale dont le slogan est : Amenez-nous un jeune, on vous retourne un militant. À ceci s'ajoute un grand rassemblement aux trois ans qui permet à notre relève de démystifier le rôle des syndicats et de développer sa réflexion sur les enjeux du marché du travail et le rapport de force, en plus de solliciter leur fibre syndicale.

À LA CSN, NOUS CROYONS EN LA FORCE DU NOMBRE ET NOUS CONNAISSONS LES AVANTAGES DE SE SOLIDARISER POUR POUVOIR, MAINTENANT.

Nous maintiendrons nos alliances avec la société civile, nos alliances intersyndicales – plus que jamais pour les années à venir – et nos alliances avec des syndicats internationaux.

Mais toutes ces alliances seront inutiles si nous ne sommes pas unis comme mouvement. Cette solidarité, nous l'avons en nous et nous devons la garder bien vivante.

C'est en étant unis que nous poursuivrons nos efforts d'information, de syndicalisation, de mobilisation, de soutien. C'est en étant unis que nous jouerons pleinement notre rôle social. C'est en étant unis que nous rejoindrons plus de monde, que nous parlerons plus fort que les patrons. Ensemble, nous ne baisserons jamais les bras, parce que nous pratiquons le plus fort des syndicalismes, celui de centrale, où chaque titre d'emploi soutient celui d'à côté, où les gains des uns pavent la voie aux succès des autres.

La CSN a la réputation d'être une centrale syndicale extrêmement tenace, voire coriace. Avec le grand nombre de titres d'emploi qu'elle représente, elle forme un véritable microcosme de la société. C'est cette pluralité syndicale qui fait toute notre richesse et qui provoque des transformations sociales. C'est en parlant d'une même voix que nos paroles portent. De nombreux secteurs d'activité, que ce soit celui de la culture, des technologies, de la restauration, du commerce de détail, du manufacturier et j'en passe, ont plus que jamais besoin de ce moteur pour imposer le respect à l'employeur.

Solidaire depuis 1921 n'est donc pas qu'un slogan : c'est un regard posé sur le passé, sur le présent et sur demain. Nous sommes la première grande centrale syndicale québécoise et nous nous sommes construits à partir de plusieurs syndicats centenaires eux aussi. Les combats pour lesquels nous nous levons chaque matin sont multiples et la route syndicale ne sera jamais un long fleuve tranquille. Mais nous croyons à l'égalité des chances et à un avenir meilleur pour tous les travailleurs et les travailleuses. Au Québec et hors Québec, notre force est l'addition de notre histoire, de notre style et de toutes les personnes que nous représentons.

**CHACUNE ET CHACUN D'ENTRE NOUS,
LES 330 000 MEMBRES DU MOUVEMENT,
NOUS SOMMES LA CSN, ET NOUS VIVONS
UNE EXCELLENTE SEMAINE, J'EN SUIS CERTAINE.**

**BON CONGRÈS !
Et vive la CSN, aujourd'hui
et pour au moins 100 ans encore !**

Caroline Senneville, présidente de la CSN,
au nom du comité exécutif de la confédération.
3 avril 2023







POUVOIR
MAINTENANT



Il faut innover, investir,
former, et surtout, mettre
les travailleuses et les travailleurs
au cœur des processus
de transformation.



Solidaire
depuis 1921